

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
[bdaudet@haute-loire.chambagri.fr](mailto:bdaudet@haute-loire.chambagri.fr)

A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par Bernard Daudet,



La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo :  
source MétéoFrance Traitement CA 43



Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



**N°7 du 26 septembre 2023**

### AU SOMMAIRE :

- ➔ Le point sur les cumuls de température au 26/09/2023.
- ➔ Les ensilages sont terminés sur la plupart des secteurs
- ➔ Conseil pour les zones d'altitude, avec des semis tardifs

## 1- Cumul des températures

### Cumul des températures au 24 septembre 2023

(Cumul à partir de la date de semis - base 6° C - maxi plafonné à 30 ° C (Sources Météo-France)

Date de semis	FONTANNES 435 m	MONISTROL s/L 777 m	LOUDES 833 m	SAUGUES 945 m	FELINES 1020 m	FIX St GENEST 1102 m	MAZET St VOY 1130 m	LANDOS 1148 m
20-avr-23	2 026	1 867	1 689	1 522	1 464	1 562	1 509	1 411
01-mai-23	1 944	1 801	1 633	1 472	1 424	1 518	1 471	1 377
10-mai-23	1 867	1 730	1 571	1 417	1 374	1 465	1 424	1 334
20-mai-23	1 813	1 696	1 541	1 397	1 355	1 452	1 413	1 324

### Cumul des Températures pour obtenir un ensilage de maïs à 32 % de Matière Sèche

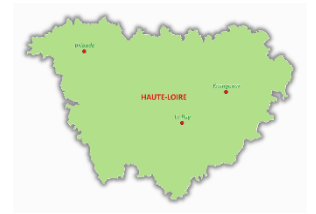
Variétés très précoces (Indices 200 à 240)	1 340 à 1 410 °C
Variétés précoces (Indices 240 à 280)	1 390 à 1 470 °C
Variétés demi-précoces (Indices 280 à 310)	1 460 à 1 540 °C
Variétés demi-tardives (Indices 310 à 330)	1 530 à 1 630 °C

Le tableau, ci-dessus, indique selon l'indice de précocité, les besoins de température pour viser un ensilage de maïs à 32 % de Matière Sèche plante entière.

## 2- Conseil récolte pour les zones d'altitude au-dessus de 900/1000 m

- ➔ Les températures restent favorables pour la maturité des maïs et viser les 30 à 32 % de matière sèche plante entière. Les prévisions météorologiques annoncées les prochains jours resteront largement au-dessus des normales saisonnières.
- ➔ Pour les semis de début mai : les chantiers d'ensilage sont en cours ou se terminent.
- ➔ Pour les semis plus tardifs réalisés après le 15 mai, concernant les variétés très précoces pour lesquelles les besoins en températures sont de l'ordre de 1 340 à 1 410 °C, les ensilages devraient pouvoir débuter à partir des premiers jours d'octobre.

- .....
- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx
  - Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux



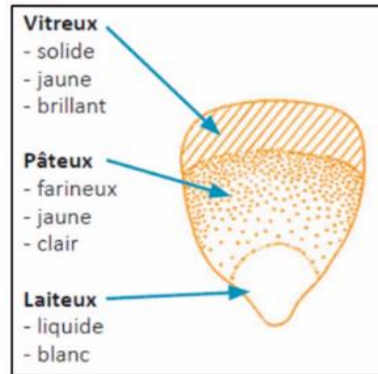
**Chambre d'Agriculture de Haute-Loire**  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
[bdaudet@haute-loire.chambagri.fr](mailto:bdaudet@haute-loire.chambagri.fr)

A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par Bernard Daudet,



## Repère pour évaluer le taux de matière sèche à 32%



La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

**Données météo :**  
source **MétéoFrance** **Traitement CA 43**



**Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens**



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.



Observer les grains situés à mi hauteur de l'épi :

-Les 3 types d'amidon sont présents à part égale ( 1/3 vitreux – 1/3 pâteux – 1/3 laiteux ). Le grain s'éclate difficilement sous la main mais il se raye encore à l'ongle.  
A l'extrémité du grain, la lentille est bien visible.

- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx  
  Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le **guide des bonnes pratiques phyto** et le **guide des pratiques alternatives** sur le site de la CA43